

**Motion du 29 juin 2010 de MM. Grégoire Carasso, Roger Michel, Gérard Deshusses, Christophe Buemi, Thierry Piguet, Christian Lopez Quirland, Endri Gega, Mmes Nicole Valiquer Grecuccio, Silvia Machado, Corinne Goehner-Da Cruz, Véronique Paris et Martine Sumi: «Emplois de solidarité (EdS): la Ville de Genève ne participera pas à la précarisation du marché de l'emploi».**

(renvoyée à la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse par le Conseil municipal lors de la séance du 22 novembre 2011)

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- la loi cantonale sur le chômage entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2007;
- la lutte contre le chômage par la création de places de travail;
- la précarisation du marché du travail et la sous-enchère salariale;
- le modèle que doit représenter une collectivité publique de gauche,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à produire un inventaire exhaustif sur les pratiques et la réalité des emplois de solidarité en Ville de Genève;
- à remplacer par des fonctionnaires (si besoin par la création de postes) tous les emplois de solidarité qui correspondent à des fonctions ou des métiers existant dans l'administration municipale.